



Publif@rum 7, 2007

## Constellations francophones

---

Chiara MOLINARI

### Les dynamiques sociolinguistiques dans l'espace francophone : le cas du Mali à travers le regard d'Amadou Hampâté Bâ

---

#### Nota

Il contenuto di questo sito è regolato dalla legge italiana in materia di proprietà intellettuale ed è di proprietà esclusiva dell'editore.

Le opere presenti su questo sito possono essere consultate e riprodotte su carta o su supporto digitale, a condizione che siano strettamente riservate per l'utilizzo a fini personali, scientifici o didattici a esclusione di qualsiasi funzione commerciale. La riproduzione deve necessariamente menzionare l'editore, il nome della rivista, l'autore e il documento di riferimento.

Qualsiasi altra riproduzione è vietata senza previa autorizzazione dell'editore, tranne nei casi previsti dalla legislazione in vigore in Italia.

#### Farum.it

Farum è un gruppo di ricerca dell'Università di Genova

#### Pour citer cet article :

Chiara MOLINARI, *Les dynamiques sociolinguistiques dans l'espace francophone : le cas du Mali à travers le regard d'Amadou Hampâté Bâ*, Constellations francophones, Publif@rum, n. 7, pubblicato il 2007, consultato il 23/03/2019, url: [http://publif@rum.farum.it/ezine\\_pdf.php?id=60](http://publif@rum.farum.it/ezine_pdf.php?id=60)

Editore Publif@rum (Dipartimento di Lingue e Culture Moderne - Università di Genova)

<http://www.farum.it/publif@rum/>

<http://www.farum.it>

Documento accessibile in rete su:

[http://www.farum.it/publif@rum/ezine\\_articles.php?art\\_id=60](http://www.farum.it/publif@rum/ezine_articles.php?art_id=60)

Document généré automatiquement le 23/03/2019.

---

# Les dynamiques sociolinguistiques dans l'espace francophone : le cas du Mali à travers le regard d'Amadou Hampâté Bâ

Chiara MOLINARI

---

## Prémisses

Sujet à la mode, celui de francophonie est pourtant exposé à des dangers : le risque de tomber dans le stéréotype, dans le déjà-dit, guette le chercheur qui se propose d'approcher un monde hétérogène et dynamique. Comment donc envisager l'univers francophone ? Néologisme d'origine gréco-latine, le mot *francophonie* est attribué au géographe Onésime Reclus (1837-1916). Ayant envisagé de "classer les habitants de la planète en fonction de la langue qu'ils parlaient dans leurs familles ou dans leurs relations sociales", Reclus crée le terme de *francophonie* pour désigner "l'ensemble des personnes parlant français de même que les territoires qu'elles peuplent" (Pöll, 2001 : 19).

En fait, le terme *francophonie* se rattache à trois dimensions principales. Comme l'indique le suffixe *-phonie*, c'est d'abord le plan linguistique qui est en jeu : en ce sens, la francophonie désigne "l'ensemble des personnes parlant le français, le terme incluant selon les cas les seuls locuteurs natifs, ou les locuteurs natifs et les utilisateurs du français comme langue seconde ou bien encore [...] les locuteurs faisant usage du français comme langue maternelle, langue seconde ou langue étrangère" (Pöll, 2001 : 21). Ensuite, le concept de francophonie est lié à une dimension géographique et indique l'ensemble des territoires dans lesquels le français est employé comme langue maternelle ou langue seconde. Enfin, la dernière acception, plus abstraite, renvoie à l'idée de francophonie conçue en tant que sentiment d'appartenance à une même communauté au nom des valeurs transmises par la langue française (Deniau, 1998 : 17-18).

Néanmoins, le concept de francophonie n'est pas exempt d'une forme d'ambiguïté. Celle-ci tient essentiellement aux enjeux liés à la vision du français hexagonal, perçu en tant que langue coloniale. La promotion du français hexagonal, langue de culture et de distinction, et surtout langue nationale, est au cœur de la politique coloniale, d'après laquelle "[...] la France semble rayonner naturellement sur des pays qui ne sont que des simples prolongements culturels" (Deniau, 1998 : 47). En ce sens, la francophonie serait une manifestation du projet de la France de maintenir son pouvoir d'influence sur les territoires colonisés ; ce qui lui permettrait de renforcer son pouvoir face à l'anglais (Branca-Rosoff, 1996 : 106-109).

Il sera donc question d'explorer la relation qui s'instaure entre le français hexagonal et les autres réalités linguistiques présentes sur l'étendue du territoire francophone. La position de force dont le français hexagonal jouit conditionne profondément la dynamique entre les variétés linguistiques. Par ailleurs, étant donné la variété des langues (et des situations sociales et ethniques) avec lesquelles il entre en contact, il vaudrait mieux parler de *francopolyphonies* ou de *francophonies plurielles* (Chaudenson, 1993 : 358). Rappelons aussi que l'idée de francophonie a subi une évolution considérable tant que, actuellement, on lui préfère celle d'*espacefrancophone* afin de dépasser la connotation colonialiste. Parler d'espace francophone signifie faire référence à "l'ensemble des peuples ou des groupes de locuteurs qui utilisent « partiellement » ou « entièrement » la langue française dans leur vie quotidienne ou dans leurs communications, que ce soit dans un contexte unilingue (ou monoglossique), comme celui de la France [...] ou plurilingue, voire diglossique" (Dumont, 2001 : 14).

## Une tentative d'interprétation des dynamiques sociolinguistiques : l'approche écolinguistique et le marché linguistique

Tout en étant consciente de l'impossibilité de réduire à un simple schéma les situations linguistiques et sociolinguistiques qui sillonnent l'espace francophone, nous allons proposer une tentative de lecture des dynamiques linguistiques à partir de l'approche écolinguistique, telle qu'elle est présentée par Louis-Jean Calvet. Cette approche convient d'autant mieux à l'examen du plurilinguisme francophone que "l'écologie linguistique étudie les rapports entre les langues et leur milieu, c'est-à-dire d'abord entre les langues elles-mêmes, puis entre ces langues et la société" (Calvet, 1999 : 17). D'après Calvet, si l'on pose l'interrelation langues – environnement, l'on peut supposer l'existence de *systèmes écolinguistiques*, à savoir d'espaces dans lesquels les langues en présence entrent en contact et interagissent entre elles. À un niveau plus restreint, ceux-ci sont articulés en *constellations* dans lesquelles les langues parviennent à se découper des *niches écolinguistiques* : "la « niche » d'une langue est constituée par ses relations avec les autres langues, par la place qu'elle occupe dans l'écosystème, c'est-à-dire par ses fonctions et par ses rapports avec le milieu, essentiellement avec la géographie qui joue un rôle déterminant dans

---

l'expansion des langues" (Calvet, 1999 : 35). En fonction des facteurs mentionnés ci-dessus, une langue occupera un niveau hyper-central, central ou périphérique.

Dans ce cadre, nous allons considérer l'espace francophone comme un système écolinguistique dont les constellations sont reliées entre elles par la présence du français hexagonal. Celui-ci occupe donc la position de langue hyper-centrale entourée par d'autres langues plus ou moins périphériques.

Porter le regard sur les relations qui se tissent entre la langue et le milieu d'appartenance signifie aussi considérer les *stimuli extérieurs* générés par le milieu et dont l'influence s'exerce sur les langues. C'est un phénomène de *régulation*, défini comme "une réaction à un stimulus extérieur par un changement interne qui tend à en neutraliser les effets" (Calvet, 1999 : 35), que les langues opposent aux stimuli venant de l'environnement. Néanmoins, le phénomène de la *régulation* (ou *autorégulation*) implique aussi qu'on analyse les réactions des langues tant sur le plan linguistique que sur le plan social et identitaire. Il sera donc question de s'interroger sur les réaménagements produits par l'insertion de la langue coloniale dans des systèmes écolinguistiques autres, ainsi que d'examiner les éventuels réajustements subis par le français hexagonal lorsqu'il est introduit dans un milieu nouveau. Les dynamiques linguistiques, résultant des contacts entre langues diverses, peuvent aboutir à plusieurs solutions. D'une part, l'on assistera à un phénomène de *vernacularisation*, c'est-à-dire à une extension des fonctions d'une langue véhiculaire de sorte que celle-ci ne se contente plus simplement de rendre possible la communication entre des locuteurs appartenant à des groupes différents, mais devient aussi le symbole identitaire d'un groupe social et/ou ethnique. De l'autre, il sera possible d'observer un phénomène de *véhicularisation* : autrement dit, une langue vernaculaire modifie ses fonctions et augmente, de manière progressive, le nombre de ses locuteurs. Elle n'est plus seulement symbole identitaire d'un groupe, mais elle assure la communication dans des situations de contacts interlinguistiques.

Finalement, véhicularisation et vernacularisation convergent vers les étapes finales d'*assimilation* ou bien de *normalisation* de la (des) langue(s) dominée(s) (Cichon, Kremnitz, 1996 : 120-121). L'assimilation repose sur l'hypothèse que la langue en position de force se substitue, progressivement, et finit par remplacer définitivement la (ou les) langue(s) en position de faiblesse. Cette possibilité correspond à ce que Calvet appelle *glottophagie*, c'est-à-dire la situation où les langues dominées seraient avalées par la langue dominante colonisatrice (Calvet, 1974). Néanmoins, l'hypothèse d'une glottophagie achevée n'est que rarement envisageable, le processus de glottophagie étant extrêmement long et complexe et les forces de résistance assez intenses pour empêcher son aboutissement.

Enfin, la normalisation résulte d'un processus qui vise à l'affirmation, voire à l'autonomisation de la (des) langue(s) dominée(s) contre la tendance de la langue dominante à l'assimilation. La normalisation s'effectue à deux niveaux : d'une part elle affecte les systèmes linguistiques, de l'autre elle "[...] consiste à réorganiser les fonctions linguistiques de la société de façon à réadapter les fonctions sociales de la langue à des conditions 'externes' changeantes" (Boyer, 1991 : 32).

Une dernière possibilité, qui ne se réalise que rarement, correspond au maintien de l'écart entre les langues en jeu. Cela suppose qu'il n'y ait pas d'influence d'une variable sur l'autre et, notamment de la langue dominante sur la (les) langue(s) dominée(s).

D'après les considérations exposées ci-dessus, il apparaît que la langue n'est pas un objet inerte, transmis de manière passive d'un groupe à l'autre. Au contraire, elle est à chaque fois reconquise par les groupes qui l'intègrent et remodelée selon les exigences culturelles, sociales et identitaires du groupe (Robillard, Beniamino, Bavoux, 1993 : 21-22).

En général, l'espace francophone est marqué par un plurilinguisme diglossique, dont la variété haute est constante et est représentée par le français hexagonal, alors que les variétés basses sont plurielles et de nature diverse : parfois elles correspondent à des langues autres (tel est le cas du Mali), parfois à une/des variété(s) de français (nous pensons au français québécois), ou à un mélange des deux (les créoles).

Si le système écolinguistique proposé par Calvet représente une clé de lecture des dynamiques sociolinguistiques qui traversent l'espace francophone, il n'en reste pas moins que d'autres instruments sociolinguistiques doivent être mobilisés afin de rendre compte du fonctionnement même du système. Parmi les facteurs responsables du développement des dynamiques linguistiques, le marché linguistique joue un rôle essentiel. En effet, d'après Bourdieu, le langage employé dans une situation particulière dépend non seulement de la compétence du locuteur, mais aussi du marché linguistique (Bourdieu, 1984 : 98), à savoir de l'espace social dans lequel les productions linguistiques font l'objet d'une négociation et sont évaluées comme plus ou moins légitimes. Suite à cette évaluation, elles reçoivent des prix symboliques différenciés : "lorsqu'une langue domine le marché, rappelle Bourdieu, c'est par rapport à elle, prise comme norme, que se définissent les prix attribués aux autres expressions et du même coup la valeur des différentes compétences" (Bourdieu, 1977 : 17-34). Le français standard est ainsi considéré en tant que modèle en fonction duquel les autres variétés sont évaluées. Bien évidemment, cela ne va pas sans conséquence sur le plan identitaire, dans la mesure où les évaluations et les prix accordés aux langues en jeu déterminent des situations de sécurité/insécurité linguistique (Labov, 1976) des locuteurs. Selon les perspectives adoptées, trois typologies de sécurité/insécurité peuvent être envisagées (Calvet, 1999 : 144-182) : l'on parlera de sécurité-insécurité formelle (pour indiquer

---

la relation entre la manière dont les locuteurs déclarent parler une langue et la manière dont ils pensent qu'il faut parler) ; de sécurité-insécurité statutaire (à savoir le rapport entre la langue que les sujets croient parler et celle qu'ils pensent qu'il faut parler) et de sécurité-insécurité identitaire (autrement dit, la relation entre la langue que les sujets déclarent parler et la langue qu'ils considèrent comme caractéristique des communautés auxquelles ils appartiennent).

## La représentation des dynamiques linguistiques francophones dans le cadre littéraire

Les dynamiques linguistiques, qui sont au cœur de l'espace francophone, font tout aussi l'objet de réflexion et de représentation de la part des écrivains francophones. Souvent leurs ouvrages reproduisent, et au niveau du contenu et au niveau plus proprement linguistique, la manière dont adviennent et dont se développent les contacts interlinguistiques dans leur pays. Bien évidemment, le choix d'un corpus littéraire nous permettra de nous confronter à des représentations de la langue filtrées par le regard des écrivains et non pas sur des données directes. Produites par la *surconscience* des écrivains (Gauvin, 2000), ces représentations n'en constituent pas moins des témoignages importants les retentissements que les contextes diglossiques engendrent au niveau linguistique.

Dans ce cadre, nous examinerons les représentations du français hexagonal contenues dans la production romanesque de l'écrivain malien Amadou Hampâté Bâ. Ses romans, en effet, témoignent d'une oralité complexifiée dérivant de la rencontre entre langues ou variétés natives et langue officielle (le français hexagonal) diffusée au moyen de la scolarisation. L'oralité, qui est en même temps objet de thématization au niveau du contenu et objet de représentation au niveau de l'écriture, sera donc le point de départ pour étudier les représentations des dynamiques linguistiques au Mali.

### Amadou Hampâté Bâ : un exemple de une polyphonie intégratrice

Les romans de l'écrivain malien Amadou Hampâté Bâ rendent compte d'un plurilinguisme riche et diversifié. D'après le regard d'Hampâté Bâ, quatre catégories linguistiques principales couvrent le panorama linguistique malien. La première concerne les *langues autochtones* : elle regroupe les langues parlées au Mali par les nombreuses ethnies qui l'habitent (le peul, le bambara, le dogon, le wolof, le moré, l'arabe, le baoulé, le samo et le haoussa)<sup>1</sup>. Un tel plurilinguisme ne consiste pas seulement en un voisinage entre des codes linguistiques différents, mais affecte aussi les locuteurs, dont la plupart maîtrisent deux, voire trois langues ethniques :

Un matin, on entendit résonner, dans les rues de Bandiagara, le petit tam-tam d'aisselle de Diéli Bâba, le griot "crieur public". Tout en frappant de son instrument, il criait en peul, en bambara et en dogon : "Ohé, habitants de Bandiagara ! [...]" (*Amkoullel, l'enfant peul*, p. 126)

Ensuite, le panorama linguistique malien est complexifié par la présence du *français hexagonal*. Langue parlée notamment par les administrateurs des colonies, les capitaines et les commandants d'origine française.

La troisième catégorie correspond au *français des tirailleurs* ou *forofifon naspa*. Né du contact entre les langues ethniques et le français de France, le français des tirailleurs correspond au français apprivoisé par les maliens intégrés dans les systèmes administratifs et scolaires coloniaux français : gardes, chefs de garde de cercle, caporaux, ex-adjudants et interprètes. L'apprentissage hâtif et dans des conditions précaires serait à l'origine des distorsions imposées au français hexagonal :

Quant au surveillant auxiliaire Mamadou Sissoko, autrement dit "Don Quichotte", avec lui le pittoresque était total. Il ne parlait que le *forofifon naspa* ou "français des tirailleurs", langage coloré et piquant où la cuisse se dit "gigot" et la bouche "le grand trou de la tête". Quand il entrait dans le dortoir il commençait par se présenter : "Ici moi je Don Quichotte ! Allez, dévout-dévout ! Ch'est le matin - ch'est le matin ! Dévout-dévout ! Soleil y va ouvri son zoÿ ! Dévout-dévout ! Fait-le-lit-fait-le-lit ! Problème attend, dictée attend, Don Quichotte aussi attend. Dernier levé du lit y sera dernier son classe. Dévout-dévout ! Jé soultter pas (je n'insulte pas), jé frapper pas, mais clairon y sonner dans l'armée : « Cochon lève-toi, cochon lève-toi, cochon lè-è-ve ». Vous même chose cochons. Alors vous lève-toi, lève-toi vite vite sinon directeur fâcher et vous gueule y casser !" (*Amkoullel, l'enfant peul*, p. 497).

Dans la même catégorie du français des tirailleurs, nous introduisons aussi le *français local* dont il est possible d'inférer la présence dans la production romanesque de Hampâté Bâ. Variété du français proche du français des tirailleurs par ses origines

---

(il apparaît, en effet, suite au contact entre les langues autochtones et le français hexagonal), il s'en distingue par la nature de ses locuteurs : en effet, il est parlé par l'ensemble de la population et non seulement par les représentants du cadre administratifs ou par les interprètes :

Dans les rues bondées de la ville, où déambulaient des militaires et des gens vêtus des costumes les plus variés, on entendait parler à peu près toutes les langues soudanaises, saupoudrées de mots ou d'expressions françaises assaisonnées "façon locale" et que l'on appelait alors non pas "petit nègre" mais "moi ya dit toi ya dit". (*Amkoullel, l'enfant peul*, p. 428)

La dernière catégorie linguistique relevée à l'intérieur du panorama linguistique malien est représentée par l'*arabe*. C'est dans cette mosaïque de langues que s'inscrivent des locuteurs dont les compétences linguistiques sont remarquables :

Bien des adultes, réputés "illettrés" selon la conception occidentale, parlaient quatre ou cinq langues, en tout cas rarement moins de deux ou trois ; Tierno Bokar lui-même en parlait sept. S'y ajoutaient parfois l'arabe et, maintenant, le français –ce dernier souvent parlé, il est vrai, à la façon piquante des tirailleurs, que l'on appelait le *forofifon naspa*(*Amkoullel, l'enfant peul*, pp. 339-340).

Parmi les composantes de la constellation linguistique malienne, nous porterons l'attention tout particulièrement au français des tirailleurs, en ce qu'il permet de réfléchir aux "[...] rapports entre les ensembles de pratiques et les effets sur ces pratiques des stimuli extérieurs" (Calvet, 1999 : 73), c'est-à-dire aux modifications qu'entraîne l'insertion du français hexagonal, langue coloniale, dans le contexte linguistique malien.

Produit de la régulation et des *stimuli* dérivant de la présence d'autres langues (Calvet, 1999 : 73-74), le français des tirailleurs rend compte des métamorphoses que le français hexagonal subit dans un contexte autre. La langue coloniale connaît ici un processus d'adaptation à plusieurs niveaux : du niveau grammatical mentionné par l'écrivain

En « forofifon naspa », les verbes n'avaient ni temps ni mode et les noms, prénoms et adjectifs, ni nombre ni genre (*L'étrange destin de Wangrin*, p. 29).

au niveau phonétique et syntaxique, que l'on peut déduire des fragments en forofifon naspa reproduits à l'écrit par le biais d'une orthographe phonétique, comme il apparaît dans l'extrait cité ci-dessous :

Ma coumandan, marabout là, ya pas tué moi, mais ya tué lui-même. Tout monde là-bas y crier si fort que missié sénégalais, le patron Pétété, y sont véni. L'affaire là, maintenant, c'est véni grand affaire. Voilà ma contrendu. (*Oui mon commandant*, p. 281)2.

La question des frontières entre les langues est ici abordée indirectement : doit-on considérer le français des tirailleurs comme une étape vers la décolonisation ? Ou, au contraire, ne serait-il pas plutôt une marque supplémentaire de la colonisation dont les pays africains ne parviennent pas à se dégager ? Langue véhiculaire née pour satisfaire à des besoins communicatifs dans un espace plurilingue, le français des tirailleurs relève d'une forme d'ambiguïté : d'une part, ses traits phonétiques, syntaxiques et lexicaux manifestent l'attachement de ses locuteurs aux langues d'origine et donc une forme de sécurité statutaire et identitaire au profit des langues autochtones ; de l'autre, il représente les tentatives –non complètement réussies– de parler le français hexagonal, celui-ci étant conçu en tant que voie permettant de monter dans la hiérarchie sociale. Les considérations de l'interprète Racoutié à propos de la manière dont Wangrin parle français prouvent que les locuteurs du forofifon naspa, et notamment la catégorie des interprètes, font aussi état d'une insécurité formelle :

Racoutié qui, au début, avait eu une peur bleue de Wangrin, parce que celui-ci savait parler au commandant non pas en « forofifon naspa », mais en français couleur vin de Bordeaux, avait repris courage. (*L'étrange destin de Wangrin*, p. 39)

---

Le français de France correspond au modèle auquel les locuteurs des autres variétés se rapportent et en fonction duquel ils évaluent leur propre compétence.

Le contexte plurilingue complexe et hétérogène mis en scène par l'écrivain malien justifie le rôle de premier plan accordé aux interprètes (Hampâté Bâ, 1992 et 1994). En général, cette catégorie est composée d'anciens tirailleurs qui, du fait qu'ils maîtrisent la variété véhiculaire, se font médiateurs entre le pouvoir colonial et le peuple. Dans cette perspective, le français des tirailleurs constitue une *plus-valeur* (Bourdieu, 1984 : 124) contribuant à renforcer l'autorité des interprètes par rapport aux représentants de l'administration coloniale auxquels ils sont soumis. Ces derniers se voient donc placés au même niveau que les peuples assujettis, les deux étant obligés de s'adresser aux interprètes afin de communiquer :

[...] l'interprète Racoutié [...] était le second personnage du cercle et venait immédiatement après le commandant. Parfois même celui-ci dépendait de lui. Il pouvait à volonté monter et démonter les affaires [...] (*L'étrange destin de Wangrin*, p. 39).

En conséquence, l'interprète peut se métamorphoser de médiateur en écran ; il peut opposer un barrage à son gré entre les deux pôles diglossiques qu'il est censé mettre en relation, ce qui confère au français des tirailleurs un pouvoir opérationnel supérieur à la variété de prestige.

Cependant, en dépit des interférences et des subversions produites par les langues autochtones, l'adoption du français hexagonal sans adaptation est possible, comme le témoigne le personnage de Wangrin qui parle, non pas le *forofon naspa*, mais « le français tout neuf, couleur vin rouge de Bordeaux » (*L'étrange destin de Wangrin*, pp. 32-33). « Remarquablement doué pour les langues » (*L'étrange destin de Wangrin*, p. 38), Wangrin se distingue des autres interprètes grâce à des compétences linguistiques extrêmement diversifiées : à un regroupement multiforme de langues autochtones (bambara, peul, dogon, mossi, djerma, haoussa, baoulé et bété) (*L'étrange destin de Wangrin*, p. 221), s'ajoute le français hexagonal, ce qui l'amène à mépriser le français des tirailleurs. Voici sa réaction après avoir entendu parler l'interprète Racoutié :

L'interprète serra énergiquement la main de Wangrin, puis lui montra un banc et lui dit : « Moussé Lekkol, poser ici, attendre commandant parler toi. Tu froid ton coeur, commandant lui pas pressé jamais. Cé comme ça avec grand chef ». Outré de voir ainsi maltraiter la belle langue française, Wangrin alla s'asseoir sans grand enthousiasme. (*L'étrange destin de Wangrin*, p. 29)

Enrichi de la présence du français hexagonal, le panorama linguistique wangrinien représente la clé du succès et de l'ascension sociale du protagoniste. Par ailleurs, la prononciation de Wangrin conforme au français hexagonal bouleverse la configuration du marché linguistique malien en y introduisant une redistribution des pôles linguistiques en présence. Le français des tirailleurs, qui représentait un surplus de valeur par rapport aux langues autochtones, est rapidement relégué au deuxième plan au moment où le terme de comparaison est le *français tout neuf couleur vin rouge de Bordeaux*. Celui-ci constitue un capital linguistique plus rentable que le français des tirailleurs, et cela en termes de profits linguistiques, sociaux et ethniques qu'il apporte sur le marché.

Langue du pouvoir colonial et surtout véhicule de la culture française, le français hexagonal est diffusé notamment par le biais de l'école. Vers la fin du premier tome des récits autobiographiques, Hampâté Bâ remarque :

L'un des buts de toute colonisation [...] a toujours été de commencer par défricher le terrain conquis [...]. Il faut d'abord arracher des esprits, comme de mauvaises herbes, les valeurs, coutumes et cultures locales pour pouvoir y semer à leur place les valeurs, les coutumes et la culture du colonisateur, considérées comme supérieures et seules valables. Et quel meilleur moyen d'y parvenir que l'école ? (*Amkoullel, l'enfant peul*, p. 492)

Plusieurs typologies d'écoles se côtoient au Mali : à côté de l'école coloniale, réservée aux fils de chefs et de notables, on peut relever, dans la production d'Hampâté Bâ, la présence de l'école *orale traditionnelle* (*Amkoullel, l'enfant peul*, p. 253) et de

---

l'école coranique. L'école orale traditionnelle est finalisée à la formation historique et culturelle des enfants et elle prévoit la participation aux soirées animées par les chants des griots, conteurs et traditionalistes. L'école coranique, en revanche, est centrée sur l'apprentissage du coran. Leurs relations réciproques retiendront notre attention. L'enthousiasme manifesté par le jeune Amkoullel à l'égard de l'école coloniale ne peut aucunement être considéré comme un refus de la part de l'enfant de la formation reçue à l'école coranique et à l'école orale traditionnelle. Au contraire, les témoignages de l'écrivain permettent de conclure à la coexistence harmonieuse des trois écoles. En effet, en dépit des différences, des liens entre les trois univers scolaires apparaissent au niveau des méthodes d'apprentissage proposées, qui comportent, dans les trois cas, la répétition, voire la mémorisation de formules :